

**DEPARTEMENT**

**MARTINIQUE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER**

**Séance du 09 septembre 2015**

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	23	27		
		Dont procurations		
		04		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
26	26	00	01	00

Date de la convocation

**02/09/2015**

Date d'affichage

**03/09/2015**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION**

\*\*\*\*\*

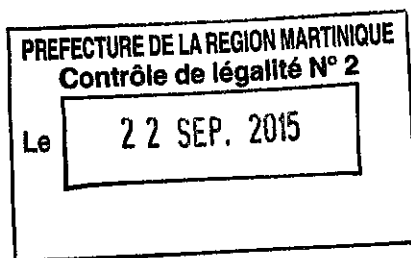
**Modifications des statuts du PNRM**

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Maurice Joseph MONROSE



L'an deux mille quinze et le **neuf septembre** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

**Etaient présents** : Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Eric JULAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Patrick FLERIAG, Gérard CHAUVET, Laurie ABAUL, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

**Absents excusés** : MM Emile GONIER, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Christophe AGELAN, Renaud SAINT-ALBIN.

**Absents** : MM Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Joseph Armand BRAY, Marinette TORPILLE, Philippe TAIEB.

**Procurations** : MM Cémiane MOUTOUCOUMARO, Antoine JEAN-BOLO, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS ont respectivement donné procuration à Eric JULAT, Nicole DUFEAL, Yolène LARGEN-MARINE, Laurie ABAUL.

**MODIFICATIONS DES STATUTS  
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE  
(PNRM)**

À la demande de monsieur le Maire, madame Josiane NAPOLY épouse PUJAR indique que par courrier du 05 juin 2015, le Président du Parc Naturel Régional de la Martinique informe monsieur le Maire de la modification de ses statuts compte tenu de la création prochaine de la Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM).

La CTM étant amenée à remplacer les collectivités du Département et de la Région, les modifications proposées portent essentiellement sur :

- le nombre des délégués territoriaux de la CTM qui seront au nombre de 10 (alors que les élus représentants le Conseil Général et le Conseil Régional actuellement sont de 16) ;
- les membres du bureau du Syndicat Mixte du PNRM qui seront au nombre de 10 au lieu de 15 ;
- les dotations du Conseil Général et du Conseil Régional seront fusionnées.

---

**Le Conseil municipal, ouï l'exposé de madame Josiane NAPOLY épouse PUJAR et après en avoir délibéré, décide à la majorité (01 abstention) :**

- **d'approuver les modifications apportées aux statuts modifiés du Syndicat Mixte du PNRM ;**
  - **de donner mandat à monsieur le Maire pour signer tous documents afférents.**
- 

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 21 SEP 2015

Le Maire



Luc CLEMENTE